

**REVUE DE PRESSE
PRESS BOOK**

Revue : **La Lettre des Juristes d'Affaires**
Date de parution : **19 mars 2012**

Trois cabinets sur le plan de continuation de Steco

Le 2 mars dernier, le tribunal de commerce d'Orléans a validé le plan de continuation de la société Steco Power, dernier fabricant français de batteries pour automobiles implanté à Outarville (Loiret), qui était en redressement depuis neuf mois. Ce projet, présenté par le président François Rivière, a débouché sur la suppression d'environ 70 postes, ce qui ramène ses effectifs à 121 salariés. François Rivière et l'ancien actionnaire, le groupe d'assurances Afi Esca, injectent en outre environ 2,85 millions d'euros sous forme de capital pour relancer l'activité et moderniser l'outil industriel du site d'Outarville, et un million d'euros sous forme de quasi fonds propres.

Steco Power était conseillé par Brémond & Associés avec *Virginie Verfaillie-Chavaux* et *Guilhem Bremond*, associés, et *Julie Desson*, assistés de *Jérôme Durand* en M&A, ainsi que par Flichy Grangé avec *Olivier Kress*, associé, et *Laura Michl* en social. Dechert représentait, pour sa part, le repreneur François Rivière avec *François Hellot*, associé, et *Xavier Leroux*.